



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 23/12/24

ID : 065-216502260-20241209-2024093-DE



Séance du 9 décembre 2024 à 19h

2024/093

Présents :

Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Hélène FRANCES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ.

Absents :

Ingrid BOUTARFA (procuration à Philippe SOULE-PERE) Noémie DEUTSCH, Denis FEGNE (procuration à Gisèle VINCENT), Caroline ECORCHON (procuration à Hélène FRANCES), Simon TESSIER.

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 4 décembre 2024

APPEL A PROJETS « HISTOIRE, PATRIMOINE ET ACTIONS MEMORIELLES » :
Projet de valorisation du patrimoine archéologique d'Ibos

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que dans le cadre du développement de la Maison des Patrimoines et de la Culture (MPC), un budget est alloué au financement de différents projets.

L'association de la Maison des Patrimoines travaille en collaboration avec la commune pour construire de nouveaux projets visant à valoriser la patrimoine iboscéen.

Dans ce cadre, un projet est en cours de développement sur la valorisation du patrimoine archéologique du Tumulus et du Castéra.

L'objectif est de restituer les résultats des recherches menées sur ces sites, d'un côté la fouille préventive du tumulus dans les années 1980 et les études réalisées depuis, et de l'autre côté les recherches sur l'établissement de hauteur fortifié. Cette restitution prendrait la forme d'une vidéo de 10 à 15 minutes environ. Le devis proposé pour cette prestation s'élève à 2000 € HT.

Le Département a lancé un appel à projets « HISTOIRE, PATRIMOINE ET ACTIONS MEMORIELLES » dans lequel le projet de la commune pourrait s'inscrire. L'aide maximale est de 50% du coût de l'opération.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à solliciter une subvention de 1000 € HT au titre de l'appel à projets « HISTOIRE, PATRIMOINE ET ACTIONS MEMORIELLES » pour le financement du projet de valorisation du patrimoine archéologique de la commune.

La secrétaire de séance

Hélène FRANCES

Le Maire,

Gisèle VINCENT